

9 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un cas de chikungunya autochtone signalé dans l'Hérault

Un cas autochtone de chikungunya, a été signalé dans l'Hérault. L'état de santé de la personne malade n'inspire pas d'inquiétude. Il s'agit du second cas autochtone de chikungunya signalé dans le département et le troisième dans notre région cette saison. Pour éviter la propagation du virus localement, des actions préventives sont déployées sur les lieux potentiels de transmission à St Brès et Castries.

Le chikungunya est une maladie virale transmise à l'humain par la piqûre d'un moustique tigre (*Aedes albopictus*) infecté. Elle se manifeste le plus souvent par une fièvre d'apparition brutale, souvent accompagnée de douleurs articulaires intenses, et d'éruption cutanée.

On parle de cas autochtone lorsqu'une personne contracte la maladie sans avoir séjourné dans une zone où circule activement le virus dans les deux semaines précédant les symptômes.

Selon Santé publique France, depuis le 1er mai **en Occitanie**, 60 **cas importés** de dengue (19 dans l'Hérault) et 81 **cas importés** de chikungunya (29 dans l'Hérault) ont été identifiés.

Une réponse rapide pour limiter le risque de diffusion locale

Afin d'éviter une propagation du virus au niveau local, des mesures préventives immédiates sont déployées à St Brès et Castries sur des périmètres ciblés autour des lieux de passage de la personne malade, zones potentielles de transmission.

Les investigations se poursuivent actuellement pour identifier d'éventuels nouveaux cas et le cas importé à l'origine de la chaîne de transmission. D'autres lieux de transmission potentiels pourraient faire l'objet d'actions de prévention en fonction de l'évolution de l'enquête en cours. Ces actions sont coordonnées par les services de l'État, l'ARS Occitanie, Santé publique France et l'opérateur de démoustication, en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Les personnes ayant fréquenté les communes de St Brès et de Castries **et ayant présenté des signes évocateurs du chikungunya** depuis début juin, sont invitées à consulter leur médecin traitant.

Il est également conseillé de se protéger des piqûres de moustiques en utilisant un répulsif cutané et des moustiquaires pour les bébés et les personnes alitées.

Elles comprennent notamment :

- **Des enquêtes entomologiques** pour vérifier la présence de moustiques tigre autour des lieux de passage de la personne malade.
- **Des opérations de démoustication ciblées**, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes dans les secteurs concernés. Les riverains sont informés en amont de ces interventions.

- **Une sensibilisation renforcée de la population** autour des zones concernées, menée conjointement par Santé publique France et l'ARS,
- **Une sensibilisation des professionnels de santé locaux** pour renforcer le signalement de tout nouveau cas suspect.

« Les équipes de l'Agence Régionale de Santé remercient les habitants de faciliter les actions de l'opérateur de démoustication (*Altopictus*) et les actions de sensibilisation, tous nos agents disposent d'une carte professionnelle qui peut leur être demandée »

La lutte contre le moustique tigre - vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité...

Pour en savoir plus :

[Le site de l'ARS Occitanie](#)

[Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles](#)

[Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr